



Plan stratégique à moyen terme 2008-2013, y compris le projet de budget programme 2010-2011

Rapport du Secrétariat

1. Dans sa résolution WHA60.11, la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a approuvé le plan stratégique à moyen terme 2008-2013 et a également prié le Directeur général de recommander à l'Assemblée de la Santé, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, parallèlement aux projets de budget programme 2010-2011 et 2012-2013, les révisions du plan stratégique à moyen terme qui seraient nécessaires. Le projet de plan stratégique à moyen terme modifié 2008-2013 et le projet de budget programme 2010-2011 ont été établis à la suite d'une procédure de consultation aux trois niveaux de l'Organisation. Les principes directeurs suivis pour cela ont été la continuité et la comparabilité entre les exercices.
2. Les deux documents ont été examinés en septembre et octobre 2008 par les comités régionaux dont les observations ont été jointes aux documents soumis à l'examen du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration à sa neuvième réunion¹ et du Conseil exécutif à sa cent vingt-quatrième session en janvier 2009.² Le Directeur général a tenu compte de l'observation du Comité et des membres du Conseil lors de la révision des documents à soumettre à l'Assemblée de la Santé.
3. Les deux documents sont soumis ci-joints à l'examen de l'Assemblée de la Santé.³ La version modifiée du plan stratégique à moyen terme 2008-2013 comprend les révisions ou les adjonctions apportées au texte explicatif de plusieurs objectifs stratégiques, et la précision, le remplacement ou la suppression d'indicateurs. Le projet de budget programme 2010-2011 reflète les observations et préoccupations du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration et des membres du Conseil, et représente une croissance zéro en valeur nominale pour ce qui est des contributions fixées.
4. Le projet de résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2010-2011 sera soumis ultérieurement à l'Assemblée de la Santé.

¹ Document EB124/3.

² Document EB124/2009/REC/2, summary record of the sixth meeting, section 1.

³ Documents MSTP/2008-2013 (modifié (projet)) et PPB/2010-2011.

MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

5. L'Assemblée de la Santé est invitée à examiner le projet de résolution suivant :

La Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé,

Rappelant la résolution WHA60.11 sur le plan stratégique à moyen terme 2008-2013 ;

Ayant examiné le rapport sur le plan stratégique à moyen terme 2008-2013, y compris le projet de budget programme 2010-2011 ;¹

Ayant examiné le projet de plan stratégique à moyen terme modifié 2008-2013 ;²

APPROUVE le plan stratégique à moyen terme modifié 2008-2013, y compris les indicateurs et les cibles révisés.

= = =

¹ Document A62/4.

² Voir les documents MTSP/2008-2013 (modifié (projet)) et PPB/2010-2011, respectivement.